



## Serres Lefort sur le marché du carbone nord-américain

En passant de l'utilisation du mazout vers une consommation à la biomasse forestière, Les Serres Lefort inc. ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces réductions d'émissions de GES, une fois certifiées selon un processus international, peuvent être vendues sur le marché volontaire nord-américain.

*Karine Desjardins*  
Collaboration spéciale

### Qu'est-ce qu'un crédit de carbone?

Un crédit de carbone est une réduction d'émissions de gaz à effet de serre générée par l'implantation d'un projet éco-énergétique permettant de : réduire, détruire ou éviter l'émission d'un des six gaz à effet de serre reconnu. Les crédits de carbone se mesurent en tonne métrique de dioxyde de carbone équivalent (t CO<sub>2</sub>e) et sont comptabilisés sur une base annuelle (millésime).

### Étapes de création des crédits de carbone

#### Étape 1 : Quantification des réductions d'émissions de GES

La quantification est la présentation (sous forme de rapport) d'un argumentaire scientifique et technique énonçant comment le projet réduit les émissions de GES en regard des standards internationaux reconnus dans le secteur. Le rapport doit démontrer scientifiquement comment le projet réduit les émissions de gaz à effet de serre selon des normes internationales telles que : ISO 14064-2, le Mécanisme pour le développement propre (MDP), le Voluntary Carbon Standard (VCS) ou le Climate Action Reserve (CAR).

#### Étape 2 : Validation/Vérification

Le rapport de quantification de réduction d'émission de gaz à effet de serre doit être vérifié par une tierce partie indépendante.

Le vérificateur -représentant le marché- certifie que les réductions sont réelles. À travers un processus d'échantillonnage, le vérificateur analyse et approuve la méthodologie utilisée et certifie les réductions d'émissions de GES.

#### Étape 3 : Enregistrement des crédits de carbone

L'enregistrement des crédits de carbone assure la traçabilité et la transparence de l'actif. Il valide la propriété des crédits et leur historique de transaction. Au Canada, le registre le plus important est le « Registre Eco-Projets » de Canadian Standard Association (CSA). Toutefois, à l'international, d'autres registres existent également.

### La vente des crédits de carbone

Une fois les crédits certifiés et enregistrés, il est possible de les vendre sur le marché volontaire nord-américain. La valeur monétaire des crédits de carbone dépend de différents facteurs tels que la situation géographique du projet, le promoteur, le type de projet, l'année d'implantation du projet, la méthodologie employée et la certification obtenue.

Les Serres Lefort inc. utilisent la vente des crédits de carbone pour réduire la période de retour sur investissement du projet. L'organisation pourra se prévaloir de ce revenu pendant 10 ans suivant l'implantation du projet.